

LA PHRASE EXCLAMATIVE

ABRÉVIATIONS

L'Alouette= Al

Antigone= Ant

Les Bonnes= Bn

La cantatrice chauve= Cc

Les Chaises= Ch

Electre= El

La guerre de Troie n'aura pas lieu= Guerre

La Leçon= Lç

Ondine= On

Rhinocéros= Rh

APPROCHES DE LA NOTION DE PHRASE

1. Définitions et types de phrase

La phrase représente un sujet complexe dans la grammaire de la langue française.

La phrase, dans la définition classique, est l'expression d'une pensée, c'est-à-dire, un sens complet, ou plus simplement encore. Comme une unité formelle elle *est faite d'une combinaison, d'un argument, d'un arrangement de vocables. Cet ensemble se trouve matériellement délimité par deux signes de ponctuation forts, i.e. par deux pauses entre lesquelles se déroule, dans le cas où la phrase est parlée, sa mélodie : elle est une unité phonologique par conséquent. Mais elle est aussi une unité stylistique, dès l'instant que les fonctions sémantiques et phonétiques se teignent d'effets de sens et d'effets de mélodie et de rythme. Enfin cet ensemble est constitué de mots eux-mêmes organisés le cas échéant en groupes voire en propositions : autrement dit la phrase est une unité syntaxiques, plus au moins complexe.*¹

Dans beaucoup de grammaires la phrase est définie comme formée d'une proposition (phrase simple) ou de deux ou plusieurs propositions (phrase complexe) *que tout sujet parlant est capable...de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites.*² Cette division en phrase simple et phrase complexe représente un premier classement de la phrase.

La phrase simple est formée d'un sujet et d'un prédicat (parties principales) tandis que dans la phrase complexe ces parties principales sont suivies des parties secondaire (complément, attribut, etc.) qui font la phrase plus explicite. Ces parties sont ordonnées d'une certaine manière tenant compte des règles de grammaire. Le but de toute phrase, simple ou complexe, est de communiquer quelque chose. Pour que le message soit

¹ G. Antoine in Murăreț, i., *Syntaxe II*, p.11

² Riegel, M., *Grammaire méthodique du français*, p.99

correctement déchiffré le locuteur emploie une intonation spécifique au contenu de la phrase. A la fin de la phrase on utilise la contrepartie graphique de l'intonation propre à chaque type de phrase. Le premier mot de la phrase (le plus souvent le sujet) s'écrit avec majuscule.

Du point de vue de la communication, le locuteur peut s'adresser à quelqu'un de différentes manières, selon la façon dont il veut agir sur lui. En fonction de l'intention du locuteur la phrase peut être déclarative (ou assertive), interrogative, impérative et exclamative et elle est caractérisée par une intonation et une ponctuation qui varient selon le type de phrase.

- **La phrase déclarative ou assertive** est utilisée pour asserter quelque chose, de manière affirmative ou négative, sans exprimer les sentiments du locuteur en ce qui concerne le contenu de l'énoncé.

L'intonation est montante, puis descendante. Son correspondant typographique est le point (.).

Je ne le nie pas, j'ai repris l'histoire où tu l'avais lâchée. (J. Genet, *Bn.*, 44).

- **La phrase interrogative** exprime en grandes lignes le désir du locuteur de s'informer, par l'intermédiaire d'une question qui demande une réponse.

L'intonation est montante. Sa contrepartie graphique est le point d'interrogation (?).

Vous m'attendez depuis longtemps ? (E. Ionesco, *Rh.*, p.16)

- **La phrase injonctive/impérative.** Dans ce cas un ordre est exprimé. Le locuteur veut influencer l'interlocuteur à adopter une certaine attitude et à accomplir son ordre. Elle ne peut pas être ni vraie, ni fausse.

L'intonation est descendante, ce qui correspond au point (.) ou au point d'exclamation (!) à l'écrit.

Occupez-vous de ces Messieurs ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.23)

- **La phrase exclamative**

Tu es folle ! (J.Genet, *Bn.*, 39)

LA PHRASE EXCLAMATIVE

1. Définition

La phrase exclamative bien qu'étant, en ce qui concerne le contenu sémantique analogue à la phrase déclarative (vu qu'elle apporte une information), elle présente la particularité d'ajouter au message, si bref soit-il, une connotation affective.³

L'exclamation, dans un sens général, a des traits caractéristiques communes aux autres types de phrase : la structure syntaxiques de la phrase déclarative (*Je vous entends très bien !* – E. Ionesco, *Rh.*, p.92) ; l'inversion du sujet (*Est-ce possible !* – E. Ionesco, *Rh.*, p.70) ; l'attitude du locuteur (*Calmez-vous !* – E. Ionesco, *Rh.*, p.67).

A l'oral la distinction entre ces deux types de phrase est faite par l'intonation : *sa mélodie est très contrastée et sa courbe, montante ou descendante, commence ou finit souvent sur une note élevée, qui met en valeur le terme sur lequel porte l'exclamation.⁴* Celui-ci est le critère prosodique d'identification de l'exclamation. Le critère graphique est représenté par le point d'exclamation (!).

Remarque. Le point d'exclamation apparaît aussi à la fin des phrases non exclamatives pour marquer l'expression d'un sentiment vif.

Solange ! (J. Genet, *Bn.*, p.105)

C'est à l'aide de l'intonation et du contexte situationnel que le récepteur du message décode la nuance affective exprimée.

Oh ! (E. Ionesco, *Cc.*, p.38) peut exprimer une variété de sentiments : colère, étonnement, joie, surprise, douleur, etc.

³ Murăreț, I., *Syntaxe II*, p.118

⁴ Riegel, M., *Grammaire méthodique du français*, p.401

Oh ! mais tu m'agaces, à la fin ! (J. Genet, *Bn.*, p.45)

Oh ! quel est ce baisser inédit que tu me donnes, Hélène ! (J. Giraudoux, *Guerre*, p.99)

*Sémantiquement, les énoncés exclamatifs expriment « un haut degré dans l'ordre de la quantité ou de la qualité ». Ce degré élevé peut être signalé par un terme spécifique, en particulier par un adverbe exclamatif.*⁵

Comme c'est curieux ! (E. Ionesco, *Cc.*, p. 24)

Que vous êtes grosse ! (J. Genet, *Bn.*, p.17)

Du point de vue syntaxique la phrase exclamative présente une variété d'outils exclamatifs (*que, combien, comme, etc.*). Elle peut être verbale ou non verbale.

Je l'ai vu, j'ai vu le rhinocéros ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.57)

Drôle de famille ! (E. Ionesco, *Cc.*, p. 73)

2. Types de phrases exclamatives

Selon T. Cristea il y a deux types de structures exclamatives

- la phrase exclamative implicite ;
- la phrase exclamative explicite.

a. La phrase exclamative implicite ou inorganisée *peut être constituée d'un seul mot isolé ou d'une suite de mots, souvent assez développée.*⁶

Dans la phrase implicite manque soit le sujet, soit le prédicat, soit tous les deux (dans le cas de l'interjection), mais ils sont sous-entendus. Ce type de phrase est appelé *phrase elliptique*. Le contexte situationnel aide l'interlocuteur à déchiffrer le message.

Vos mains ! N'égarez pas vos mains. Vous l'ai-je assez murmuré ! elle empestent l'envier.(J. Genet, *Bn.*, p.24)

La phrase implicite se divise à son tour dans :

-des phrases interjections

Oh ! si ! (J. Genet, *Bn.*, p.24)

⁵ Idem, p.402

⁶ Cristea, T., *Grammaire structurale du français contemporain*, p.355

-des phrases à terme unique (monorème exclamatif)

Pauvre petite bête ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.40)

-des phrases à deux termes (dirème exclamatif)

Quel langage, ma fille ! (J. Genet, *Bn.*, p.69)

b. La phrase exclamative explicite ou organisée représente la phrase exclamative en général. Elle a les particularités de tout énoncé exclamatif (intonation, point d'exclamation à la fin, mots exclamatifs, formes verbales spécifiques). Ce type de phrase fait usage de la majorité des procédés employés dans la phrase organisée. Par rapport à l'exclamation implicite celle-ci peut avoir aussi la structure sujet- verbe-complément sans changer sa nuance affective. Dans ce cas l'intonation joue un rôle très important.

Oh ! Mademoiselle ne s'est jamais promenée ! (J. Genet, *Bn.*, p.39)

On meurt toujours pour son pays ! (J. Giraudoux, *Guerre*, p.62)

Quelle est cette histoire de coupables ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.200)

3. Marqueurs exclamatifs

Les interjections traduisent de manière directe les sensations et les sentiments du locuteur.⁷

Elles peuvent être :

- de noms, soit employés seuls soit accompagnés d'une épithète :

Victoire ! (E. Ionesco, *Cc.*, p.47)

Pauvre bête ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.69)

- des cris ou des onomatopées (des bruits qui sonnent comme les choses qu'ils décrivent) :

Euh! (E. Ionesco, *Cc.*, p.39)

Brr! (E. Ionesco, *Rh.* p.137)

- des adjectifs accompagnés ou non d'un adverbe :

Fantastique ! (E. Ionesco, *Cc.*, p.38)

Trop lasse ! (J. Genet, *Bn.*, p.96)

⁷ Cristea, T., *op. cit.*, p.355

- des adverbes ou des locutions adverbiales :
Assez ! (J. Genet, *Bn.*, p.28)
Ça alors ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.40)
- des formes verbales (spécialement des verbes à l'impératif) :
Tiens, vous mademoiselle Daisy ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.115)
- des jurons :
Mon Dieu ! E. Ionesco, *Rh.*, p.70)
- des mots isolés (à l'aide du contour intonatoire exclamatif) :
Alors, pourquoi vous en donnez-vous l'air ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.28)

L'interjection peut être employée toute seule ou suivie d'autres éléments :

Ah, la politesse française ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.24)
Oh! (E. Ionesco, *Cc.*, p.66)

L'interjection peut exprimer :

- l'admiration : *Oh !* (J. Genet, *Bn.*, p.74)
- la douleur : *Oh ! Ah!* (E. Ionesco, *Rh.*, p.67)
- le mépris : *Pff !* (E. Ionesco, *Rh.*, p.57)
- l'appel : *Attention !* (E. Ionesco, *Rh.*, p.72)
- l'impatience : *Allons donc !* (E. Ionesco, *Rh.*, p.59)
- le soulagement: *Enfin!* (J. Giraudoux, *Electre*, p.163)
- l'approbation : *Bravo ! Bravo !* (J. Giraudoux, *Guerre*, p.172)
- l'enthousiasme : *Hourrah ! Hourrah !* (E. Ionesco, *Lç.*, p.68)

Les interjections *Ah ! Oh !* expriment une gamme variée de sentiments : le regret, le soulagement, le choc, etc.

Ah !tu veux que j'achève ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.202)
Ah !ils ont bien choisi leur heure !... (J. Anouilh, *Antigone*, p.49)
Oh !mon chéri, comme j'ai été bête ! (idem, p.37)

. **Le monorème exclamatif** est un énoncé à terme unique : un seul de termes, le sujet ou le prédicat, est explicité, l'autre terme étant implicite dans la situation, de sorte qu'il parvient à la connaissance du récepteur par l'intermédiaire des éléments extralinguistiques.⁸

⁸ Cristea, T. op. cit., p.356

A votre santé ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.29)

Quelle naïveté ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.117)

Remarque. Terme unique signifie un mot (qui est explicité) accompagné d'un ou de plusieurs déterminants

Le dirème exclamatif est une phrase à deux termes explicités (sujet et prédicat), mais ils sont disjoints grammaticalement.

Drôle d'argument ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.133)

Le contour intonatoire s'applique d'habitude à la structure canonique (groupe nominal - groupe verbal) de la phrase déclarative pour lui ajouter une nuance affective. Une modalité de transformation est le changement de la structure syntaxique de la phrase assertive, mais on change aussi la tonalité.

Je déteste qu'on se paie ma tête ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.28)

Car Solange vous emmerde ! (J. Genet, *Bn.*, p.29)

Remarque 1. On ne peut changer toutes les phrases déclaratives en phrases exclamatives.

Remarque 2. Si l'exclamation est marquée seulement par l'intonation, un accent d'intensité⁹ est mis sur le constituant qui marque le plus souvent la réaction affective du locuteur.¹⁰

Vous me faites rigoler ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.67)

L'intonation n'a pas une définition précise, ni une caractérisation rigoureuse.

Pour Grevisse l'exclamation a une intonation descendente. Dans ce cas *les phrases exclamatives commencent très haut pour descendre ensuite jusqu'à la dernière syllabe.*¹¹

Oh, Daisy! (E. Ionesco, *Rh.*, p. 40)

Tenez, voici un peigne ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.18)

Elle peut exprimer l'admiration, l'horreur, la tendresse, la tristesse, l'étonnement, etc.

⁹ L'accent d'intensité représente la force plus grande avec laquelle on articule certaines syllabes d'un mot

¹⁰ Murăreț, I., *Syntaxe II*, p.119

¹¹ Murăreț, I., op. cit., p.118

Quel original ! (E. Ionesco, *Cc.*, p.39)

Vous êtes rhinocéros ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.92)

L'exclamation peut avoir une intonation ascendante. *Ce type de courbe mélodique commence sur un ton normal et monte assez haut.*

Ce n'est pas étonnant ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.18)

L'enthousiasme du locuteur est le mieux exprimé par ce type mélodique ascendant.

Fabuleux ! (E. Ionesco, *Rh.*, p. 64)

Deux courbes mélodiques s'appliquent phrase exclamative : tantôt une intonation ascendante (la voix monte cependant moins haut que dans l'interrogation) ex : Pierre part(↑) tantôt une courbe d'abord montante, démarrante d'assez haut, puis descendante avec un fort accent d'emphase sur la dernière syllabe : ex : Qu'il est mignon ! (↓).¹²

L'intonation est le marqueur de base de la phrase exclamative dans la communication. Un message sans un contour intonatoire propre ne peut pas être correctement déchiffré.

Les mots introducteurs (mots exclamatifs)

La présence de certains mots (interjection, apostrophe, présentatifs, adverbess d'intensité), l'utilisation des articles ou des démonstratifs, l'emploi d'un vocabulaire hyperbolique soulignent ou favorisent le ton exclamatif.¹³

Ce type de mots apparaît aussi dans des énoncés non exclamatifs. Beaucoup de marqueurs exclamatifs fonctionnent aussi dans la phrase interrogative comme, par exemple, *quel, combien, qu'est-ce que*. Mais il y a aussi des marqueurs purement exclamatifs.

Dans la plupart de cas ils se trouvent en tête de phrase mais ils peuvent aussi occuper un lieu à l'intérieur ou à la fin de la phrase. Les marqueurs exclamatifs peuvent apparaître dans une phrase complète ou dans une phrase incomplète (avec ou sans inversion du sujet).

¹² Denis, D., et Sancier-Chateau, A. in Bacha, J, *L'Exclamation*, pp.40, 41

¹³ Wagner, *Grammaire française*, p.524

Les mots exclamatifs sont :

- Que. Ce morphème peut porter sur :

1. un nom : *Il est joint aux noms par la préposition **de** et l'exclamation concerne une qualité ou une quantité.*¹⁴. La quantité exprimée par *que de* est indéterminée.

Qu de difficultés je prévois !

2. un adjectif attribut

Que vous êtes intolérant ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.111)

3. un adverbe

Qu'il court vite !

4. un verbe

Que disent ces filles ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.24)

Devant les verbes le quantitatif *que* est remplacé par *comme* qui exprime l'intensité de l'action'

Comme tu te travailles ! (J. Genet, *Bn.*, p.37)

Remarque. *Lorsqu'il porte sur un verbe en -er, le **que** exclamatif est souvent précédé de **ah** ! qui sert à distinguer le **que** exclamatif du **que** du subjonctif. Dans ce cas, on emploie **comme** plutôt que le **que** exclamatif devant les verbes*¹⁵.

Ah ! qu'il chante bien !

Que est exclusivement exclamatif et il appartient à la langue littéraire. Pour éliminer les ambiguïtés avec la complétive *que* est souvent remplacé par ses variantes familières : *ce que* et *qu'est-ce que* et par des adverbes comme : *si, combien, comme*.

Qu'il est beau ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.212)

Ce qu'il est beau !

Comme il est beau !

- Les formes *ce que* et *qu'est-ce que* sont considérées les variantes de *que* dans la langue familière et dans la langue populaire.

Qu'est ce que c'est que ces histoires ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.112)

¹⁴ Murăreț, I., *Syntaxe II*, p.120

¹⁵ Idem, p.120

Ce que est encore plu familier parce qu'il représente la partie finale de *qu'est-ce que* par l'effacement de *qu'est*.

Ah ! ce que tu étais saoul ce jour-là ! (J. Anouilh, *Antigone*, p.59)

Ce couple de morphèmes porte surtout sur :

-un adjectif :

Ce que tu es fort ! (J. Giraudoux, *Guerre*, p.197)

-un adverbe :

Ce qu'il parle fort !

-un verbe

Ce que j'ai eu peur ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.22)

Qu'est ce que j'ai fait ! (E. Ionesco, *La leçon*, p.144)

Ils peuvent porter aussi sur un nom avec la valeur quantifiante de *combien*.

Ce qu'il débite des sottises !

Qu'est-ce que s'analyse comme une question mais la réponse est donnée dans la phrase même, puisque le pronom *ce* est immédiatement suivi d'un syntagme qu'il représente et qui constitue son identité¹⁶.

Qu'est-ce que je regrette !

Avec une valeur exclamative *ce que* et *qu'est-ce que* expriment la qualité et la quantité.

Ce qu'il est beau, le jardinier ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.11)

Qu'est-ce que tu as maigri !

- *Combien* exprime la qualité et la quantité et appartient à la langue littéraire.

Combien sont partis !

Il n'est pas exclusivement exclamatif étant un mot interrogatif en même temps.

Combien sont venus !

Comme adverbe *combien* porte sur :

- un adjectif :

Combien émouvant est son sacrifice !

- un verbe :

¹⁶ Bacha, J., *L'Exclamation*, p.172

Combien il a changé !

- un adverbe :

Combien facilement il oublie ses promesses !

Combien peut être :

➤ pronom exclamatif en position de sujet

Combien vont périr dans cette expédition !

Remarque. Le verbe est au pluriel si *combien* renvoie à une notion comptable.

Combien sont morts !

➤ pronom exclamatif en position d'objet seulement s'il est relayé par le pronom adverbial *en* devant le verbe.

Combien j'en ai vu !

I. Murăreț trouve quatre constructions après *combien* suivi d'un attribut :

- le sujet est placé devant le verbe

Combien la vie est belle !

- le sujet est placé après le verbe de même que l'attribut

Combien est mauvais pour lui ce jour-là !

- le sujet est postposé au verbe, mais l'attribut est placé devant le verbe

Combien belle est la vie quand tu es avec moi !

- très rarement, on peut rencontrer après *combien* l'inversion complexe (ou composée).

Aujourd'hui, combien Jean a-t-il été élégant !

- *Que de* et *combien de* s'emploient pour exprimer une quantité indéterminée, le plus fréquemment dans la langue courante.

Que d'erreurs as-tu commis !

Combien d'argent il a dépensé !

Ils s'emploient avec un nom comptable au pluriel ou avec un nom non comptable au singulier et au pluriel.

Que de romans lit Pierre !

Que de lait boit Pierre !

Que de et *combien de* peuvent déterminer :

-un nom sujet

Combien de /que de gens sont morts !

-un nom objet direct

Combien de /que de gens j'ai vu !

-un nom objet indirect

A combien de/que de gens j'ai parlé !

-un nom complément circonstanciel

Remarque. Ces deux morphèmes ne peuvent déterminer un nom attribut ou un nom impliquant un nombre déterminé : *Combien de est susceptible d'introduire un nom en toute position syntaxique sauf en position d'attribut.*¹⁷

- *Comme.* A l'origine adverbe interrogatif il s'est progressivement spécialisé dans l'exclamation remplacé par **comment** dans l'interrogation ; mais il garde certains emplois interrogatifs.

Comme porte sur :

-un adjectif :

Comme elle est jolie ! (J. Giraudoux, *Guerre*, p.88)

-un verbe :

Comme je te plains et comme je te hais ! (A. Lagarde, *XXe Siècle*, p.617)

-un adverbe

Comme tu as bien tout pensé ! (J. Anouilh, *Antigone*, p.27)

Il peut être remplacé par *ce que* et *qu'est-ce que* dans la langue familière.

Comme il fait beau ! (E. Ionesco. *Les Chaises*, p.62)

Ce qu'il est beau !

Qu'est ce qu'il est beau !

- *Comment* exprime la manière. Il s'emploie avec une valeur exclamative dans la langue parlée et dans la langue populaire pour exprimer l'étonnement, l'indignation et l'approbation.

Comment avez-vous pu distinguer les cornes ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.

Comment, abandonner mon mari, le soir de ma nuit de nocces ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.81)

E : Une minute, voulez-vous. Nous parlons de dieux.

¹⁷ Bacha, J., op. cit. , p.161

M : Comment donc ! (J. Giraudoux, Electre, p.43)

- *Quel* (et var. *quelle, quels, quelles*) appartient dans la même mesure à l'interrogation qu'à l'exclamation.

Comme adverbe exclamatif il exprime la qualité et la quantité avec de noms comptables et de noms non comptables

Quelle idée !

Quelles responsabilités reposent sur vos épaules !

Quel peut faire partie d'un groupe nominal qui forme la phrase à lui seul (phrase nominale) ou d'une phrase complète : *Le groupe nominal ayant comme spécifieur l'exclamatif quel peut former à lui seul une phrase averbale exclamative.*¹

Quelle injustice ! (J. Giraudoux, Electre, p.198)

Et quelle science ! (J. Genet, Bn., p.69)

Et quelle immonde solitude doit être la tienne ! (A. Lagarde, XXe Siècle, p.617)

Dans une phrase complète formée avec le verbe *être* le déterminant *quel* devient attribut et complément d'objet direct avec le verbe *avoir*.

Quel nigaud (il est) !

Quel joli non (tu as) ! (J. Giraudoux, Ondine, p.29)

Le déterminant *quel* peut avoir les fonctions suivantes dans une phrase exclamative :

-sujet : *Quelle bonne surprise m'attendait !*

-attribut : *Quel moment agréable a été cette rencontre !*

Remarque. *Quel* en fonction d'attribut peut être employé avec une négation de valeur rhétorique : *Quelle ne fut pas ma surprise en le voyant revenir !*¹⁸

-objet : *Quelle comédie joues-tu ! (J. Giraudoux, Electre, p.100)*

Remarque. Il peut seulement accompagner un complément d'objet ayant la fonction d'épithète.

Quelle chance il a eue !

Avec cette fonction il peut être précédé de la conjonction *et* pour des raisons stylistiques.¹⁹

¹⁸ Murăreț, I., Syntaxe II, p.121

-complément d'une préposition

A quelle mère admirable tu ressembles en ce moment ! (J. Giraudoux, *Electre*, p. 99)

- Le pronom interrogatif peut avoir aussi une valeur exclamative.

Le pronom interrogatif *qui*, dans un énoncé exclamatif, peut être associé à l'interrogation rhétorique.

Qui la croit, qui l'écoute excepté vous ! (idem, p.74)

De même, le pronom *quoi* a acquis une valeur exclamative. Il fonctionne comme interjection pour exprimer l'étonnement, l'indignation, etc.

Quoi ! tu m'abandonnes !

- L'exclamation peut être introduite par des expressions :
 - *et comment* appartient à la langue familière et sert à renforcer une affirmation ; elle marque l'intensité et porte souvent sur un énoncé déjà exprimé.²⁰

Tu acceptes sa proposition ?-Et comment !

- *faut-il que /faut-il +infinitif*

Faut-il qu'il l'aime !

Faut-il t'aimer pour accepter de faire cela !

- *plus souvent que (emploi familière)*

Tu le vois souvent ?-Plus souvent que tu penses !

- *dire que /et dire que*

Et dire qu'on me croit faible ! (A. Lagarde, *XXe Siècle*, p.583)

- *avec cela /ça que (fam.)*

Mais c'est que cela est vrai !

- *Dieu sait si*

Dieu sait s'ils se moquent de ce que vous pouvez faire avec Pâris, les Grecs ! (J. Giraudoux, *Guerre*, p.143)

- *pour ce que*

Pour ce que tu t'y intéresses !

¹⁹ idem, p.122

²⁰ Murăreț, I., *Syntaxe II*.p121

➤ *penser que /et penser que*

Et penser que dans ce château est né Ronsard !

Remarque. Le verbe *penser* ne peut pas apparaître dans une phrase exclamative s'il est à un mode personnel.

➤ *tu parles de*

Tu parles d'un ami !

- *Pourquoi.* Bien qu'une marque de l'interrogation il peut apparaître dans des énoncés exclamatifs aussi.

Pourquoi l'as-tu aimé ! (J. Giraudoux, *Electre*, p.129)

L'inversion du sujet

Cette marque est une caractéristique essentielle de l'interrogation, ce qui fait la distinction entre les deux types de phrase, exclamative et interrogative, difficile. La différence d'ordre communicatif entre les deux types d'inversion du sujet tient à ce que par l'interrogation on demande une information tandis que par l'exclamation on reconnaît les qualités de l'objet de l'énoncé.

Dois-je préciser ? (J. Genet, *Bn.*, p.19)

Ai-je assez pleuré d'être une fille ! (J. Anouilh, *Ant.*, p.29)

Il faut distinguer :

- Les phrases exclamatives sans mot exclamatif.

Dans ce cas l'exclamation n'est possible que par le changement d'ordre sujet-verbe dans la phrase déclarative. Sans un mot exclamatif la phrase exclamative avec inversion de sujet est limitée aux phrases attributives comme le remarque M. Riegel dans sa *Grammaire méthodique du français*.

Tiens, me serais-je dit, le petit Troiulus m'embrasse ! (J. Giraudoux, *Guerre*, p.96)

- Les phrases exclamatives avec mot exclamatif :

1) Quand le sujet est un pronom personnel ou les pronoms *ce* et *on* l'inversion n'est pas possible lorsque la phrase est introduite par *que*, *comme* mais l'ordre peut être changé après *que de fois*.

Que vous vous payez ma tête ! (E. Ionesco, *Rh.*, p.28)

Que de fois moi-même me suis-je dit que j'avais raison !

On doit faire l'inversion du sujet si dans la phrase exclamative introduite par *que* le verbe est à la forme négative (spécialement dans la langue soutenue). La négation dans une phrase exclamative avec inversion du sujet est nécessaire pour *orienter le décodage du message vers le non appel d'information (non-interrogative)*.²¹

Remarque. Dans les phrases exclamatives introduites par *qui* et *que* l'emploi de *ne* expletif est suffisant.

Que ne suis-je près de vous !

Après *combien* l'inversion est facultative.

Combien je suis heureux !

Combien voit-on de gens sévères !

Mais elle est fréquente après *combien de fois*.

Combien de fois lui ai-je répété de venir !

Quand l'exclamation est introduite par le déterminant *quel* accompagné d'un nom le pronom avec fonction de sujet n'est pas inversé.

Quel chemin il a fait depuis !

2) Quand le sujet est un nom l'inversion est possible après le déterminant *quel* qui porte sur un complément et après l'adverbe *combien*

Quelle jolie robe porte Marie !.

Combien m'a fait plaisir votre lettre !

Remarque. L'inversion du sujet nominal est obligatoire après l'adverbe *combien* quand il porte sur un adjectif attribut et après *quel* quand il occupe la fonction d'adjectif attribut.

Combien importante fut cette décision !

Quelle fut votre erreur !

²¹ Cristea, T., *Grammaire structurale du français contemporain*, p. 356

Après *que de* et *combien de* l'inversion du sujet (soit nominal ou pronominal) est facultative.

Que de difficultés dois-tu dépasser !

Que de difficultés tu dois dépasser !

Combien de mensonges a dit François !

Combien de mensonges François a dit !

On rencontre parfois dans les phrases exclamatives un type d'inversion qu'on appelle complexe.

Cette femme a un sacré caractère !

Cette femme a-t-elle un sacré caractère !

BIBLIOGRAPHIE

Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M., *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1986

Bacha, J., *L'Exclamation. Approche syntaxique et sémantique d'une modalité énonciative*, L'Harmattan, Paris, 2000

Brăescu, I., Saraș, M., *Gramatica limbii franceze moderne*, Ed. Științifică, București, 1964

Cosăceanu, A., Slăvescu, M., *Gramatica limbii franceze*, Ed 100+1 Grammar, București, 1996

Cristea, T., *Grammaire structurale du français contemporain*, EDP, București, 1976

Cristea, T., Stoean, C-Ș., *Modalités d'énonciation*, Ed. ASE, București, 2004

Gherasim, P., *Grammaire conceptuelle du français .Morphosyntaxe. Syntaxe*, Casa Editorială Demiurg, Iași, 1998

Le Goffic, P., *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993

Grevisse, M., *Le Bon Usage*, Hatier, Paris, 1964

Jeanrenaud, A., *Langue française contemporaine. Morphologie et syntaxe*, Ed. Polirom, Iași, 1996

Mauger, G., *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Librairie Hachette, Paris, 1968

- Murăreț, I., *Syntaxe II. De la phrase simple à la phrase complexe*, Ed. Fundației România de mâine, București, 2003
- Riegel, M., Pellet, J-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Presse Universitaires de France, Paris, 1994
- Searle, J., *Les actes de langage*,
- Saraș, M., Ștefănescu, M., *Gramatica practică a limbii franceze*, Ed, științifică și enciclopedică, București, 1976
- Stoean, C-Ș., *Temps. Modes et Actes de parole*, Ed. Fundației România de mâine, București, 1999
- Tuțescu, M., *Précis de sémantique français*
- Wagner, R-L., Pinchon, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Libraire Hachette, Paris, 1962